

Année 2025/2026

L'ÉLÈVE

Nom :

Prénom :

Classe en 2025/2026 :

**Photo
d'identité
récente
(pas de photo
papier)**

RESPONSABLE FINANCIER DE L'ÉLÈVE

Nom & prénom :

Adresse postale :
.....
.....

Tél :

Adresse courriel :

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (RIB)
DU **RESPONSABLE FINANCIER DE L'ÉLÈVE**
MENTIONNANT L'IBAN ET LE BIC

CE RIB N'EST PAS UNE AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT SUR VOTRE COMPTE

**EN L'ABSENCE DE RIB L'INTENDANCE SERA DANS
L'IMPOSSIBILITÉ DE PROCÉDER AUX PAIEMENTS DES BOURSES*
AINSI QU'AUX REMBOURSEMENTS QUI VOUS SERAIENT DÛS
(Solde cantine, frais de stage, trop perçu lors d'un voyage, etc...)**

*** AVIS AUX BOURSIERS : Le RIB fourni doit être celui du responsable
demandeur de la bourse**

RÉINSCRIPTION ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ

PIÈCES À TRANSMETTRE PAR MAIL :
restauration.0951763a@ac-versailles.fr

A) Calcul du quotient familial

- **Attestation de paiement de la CAF (de moins de 3 mois)**
- **Attestation restauration scolaire 2025-2026 obtenue depuis www.iledefrance.fr/equitables**
(Avec photocopies de l'avis d'imposition de 2024 sur les revenus 2023
+ Photocopie intégrale du livret de famille)

B) Fiche Intendance

**Intégralement complétée et accompagnée du RIB du responsable financier
(responsable demandeur de la bourse)**

c) Pour tout renouvellement de carte, prévoir 4 € + 1 photo

**LA REINSCRIPTION SERA FAITE UNIQUEMENT
SUR DOSSIER TRANSMIS PAR MAIL :**

restauration.0951763a@ac-versailles.fr

**Date limite des réinscriptions
lundi 30 juin 2025**

RÈGLEMENT INTERIEUR DE LA RESTAURATION ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

RECHARGEMENT DE LA CARTE

Par carte bancaire (minimum 20€) en ligne sur l'application Turboself, .

RÉSERVATION DES REPAS

OBLIGATION DE RÉSERVER SON REPAS AU PLUS TARD :

LA VEILLE SUR LA BORNE KIOSK OU SUR L'APPLICATION

IMPOSSIBILITÉ DE DÉJEUNER SANS AVOIR RÉSERVÉ

TOUT REPAS RÉSERVÉ MÊME NON CONSOMMÉSERA DÉDUIT AUTOMATIQUEMENT

Les repas réservés et non consommés sont débités à plein tarif (3.43€)

En cas d'absence, merci de bien vouloir fournir un justificatif médical au service restauration

ACCÈS AU SERVICE DE RESTAURATION

Il est strictement interdit de passer au self avec une carte ne vous appartenant pas sous peine de sanctions.

En cas d'oubli de carte, vous pourrez utiliser la borne "KIOSK" du hall et du réfectoire qui vous délivrera un ticket.

TOUT TICKET DÉLIVRÉ PAR LA BORNE DOIT ÊTRE UTILISÉ LE JOUR MÊME

PROCÉDURE DE CHANGEMENT DU MOT DE PASSE SUR LA BORNE « KIOSK »

- | | |
|--------------------------|---|
| 1 M'identifier par code | NOM
MOT DE PASSE |
| 2 Je consulte mon compte | GÉRER MOT DE PASSE
INSCRIRE NOUVEAU MOT DE PASSE |
| 3 <u>SE DÉCONNECTER</u> | |

PROCÉDURE EN CAS D'OUBLI DE CARTE SUR LA BORNE « KIOSK »

- | | |
|-------------------------|---|
| 1 M'identifier par code | NOM
MOT DE PASSE |
| 2 J'ai oublié ma carte | CONFIRMER LA DEMANDE
PRENDRE LE TICKET |
| 3 <u>SE DÉCONNECTER</u> | |

**LA RÉSERVATION DES REPAS EST OBLIGATOIRE AU PLUS TARD
LA VEILLE SUR LES BORNES OU SUR L'APPLICATION TURBOSELF**

CRÉATION DU COMPTE TURBOSELF

Veillez trouver ci-dessous les procédures d'inscription, de connexion et de réservation et/ou de modification des repas :

- **Accéder au lien suivant** : <http://espacenumerique.turbo-self.com>
(Lien disponible à partir du site internet du lycée).
- **Demander la création d'un compte** (obligatoire lors de la première connexion) :
 - Entrer les informations demandées :

Nom du titulaire de la carte
Prénom du titulaire de la carte
Email
 - Envoyer la demande
- **Lors de votre première connexion, utiliser l'identifiant reçu par Email.**
- **Finaliser l'inscription en effectuant un copier-coller du lien envoyé par mail.**

Attention : En cas d'oubli du mot de passe, connectez-vous sur l'application TurboSelf et cliquez sur mot de passe oublié.

Quand vous êtes connecté, vous pouvez :

- **Voir le solde de votre compte.**
- **Réserver/modifier vos repas.** La réservation et/ou modification est possible sur une durée de 4 semaines et doit se faire au plus tard la veille pour les dates concernées.
Comme sur les bornes, il n'est pas possible de réserver de repas si votre carte n'est pas suffisamment approvisionnée.
- **Créditer votre compte par carte bancaire** (minimum 20€).

Pour tout renseignement complémentaire, vous adresser au secrétariat de restauration.

Possibilité de télécharger l'application TurboSelf sur votre téléphone portable.

**LES COMPTES CRÉÉS LES ANNÉES PRÉCÉDENTES
RESTENT ACTIFS**